Rapport d'activité des services de l'Etat en Haute-Saône

2012

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Le mot du préfet

Pour la seconde fois, j'ai le plaisir de présenter le rapport d'activité des services de l'Etat en Haute-Saône. Au-delà de l'obligation légale, c'est aussi le témoignage des relations de confiance qui existent entre l'Etat et la collectivité départementale.

Ce temps privilégié d'échanges relève d'un esprit similaire à celui qui a prévalu lors de la présentation en préfecture du projet de votre collectivité : Haute-Saône 2020.

Cette synergie est désormais inscrite au cœur de l'action de l'Etat, comme l'a mis en évidence le séminaire interministériel organisé le 25 juin dernier, et aujourd'hui tous les domaines d l'activité de l'Etat sont questionnés au regard de ce partenariat.

La volonté commune d'avancer ensemble pour la Haute-Saône doit toutefois prendre en compte le contexte particulier dans lequel évolue l'Etat.

En effet, la modernisation de l'action publique modifie de manière importante ses missions et ses moyens. Ce grand chantier, mené dans la concertation à tous les échelons, peut susciter des interrogations voire des inquiétudes de la part de nos concitoyens et des élus locaux.

Je souhaite profiter de l'occasion de ce rapport annuel pour souligner que l'Etat s'emploie à trouver des réponses concrètes et concertées faisant prévaloir l'intérêt général. Dans cette optique, vous êtes et serez associés très régulièrement aux réflexions qui engagent la Haute-Saône.

Afin de nourrir ces travaux de l'expérience acquise, j vous invite à présent à découvrir le bilan de l'action des services de l'Etat en Haute-Saône durant l'année 2012, menée selon quatre axes majeurs : la sécurité des personnes et des biens ; la cohésion sociale ; le soutien de l'emploi ; l'avenir des territoires.

Arnaud COCHET

Sommaire

P 3 L'Etat garantit la sécurité des biens et des personnes

P 6 L'Etat favorise la cohésion sociale

P 8 L'Etat se mobilise pour l'emploi dans une conjoncture difficile

P 9 L'Etat prépare l'avenir du territoire

L'Etat garantit la sécurité des biens et des personnes

La sécurité publique

En 2012, la délinquance générale a augmenté de 13.32 % par rapport à 2011 avec notamment :

- une hausse des atteintes à l'intégrité physique de 15.52 % soit 165 faits de plus ;
- une augmentation des atteintes aux biens de 9.86 % soit 417 faits de plus ;
- une hausse des escroqueries et infractions économiques et financières de 22.12 % soit 150 faits de plus.

Ces chiffres reflètent donc un nombre de faits contenu.

Un taux d'élucidation de 46.14 % très supérieur à la moyenne nationale :

- augmentation du taux des faits élucidés en délinquance générale de points pour atteindre 53,45 % ;
- augmentation du taux d'élucidation des délits de voie de 3,42 points pour atteindre 22,53 %.

De nombreuses actions ont été entreprises au cours de l'année 2012 :

- la signature d'une convention visant à lutter contre le vol et le recel de métaux, en hausse dans le département ;
- l'opération "tranquillité vacances" qui a connu, en 2012, une hausse très nette de la demande du public : 1048 habitants se sont inscrits, soit une augmentation de 19,5 % par rapport à 2011 (844 habitations en 2011) ;
- l'accroissement de la présence des forces de sécurité la voie publique ;
- la poursuite de la promotion du système d'alerte SMS à l'attention des commerçants, artisans et industriels et du dépliant 3 (sécuriser, surveiller, signaler) ;
- l'élaboration du protocole départemental pour la sécurité des professionnels de santé.

La baisse de la mortalité routière se poursuit

La mortalité routière est en baisse dans le département par rapport à 2011, avec quatre personnes de moins tuées sur les routes. Le nombre de blessés a lui aussi baissé en 2012 par rapport à 2011 passant de 152 à 138.

La lutte contre les principales causes d'accidents (vitesse, alcool, stupéfiants) a nécessité le renforcement de la prévention et des contrôles. Lors du constat de grande vitesse, les véhicules sont confisqués, en plus des sanctions habituelles.

	Alcool		Stupéfiants	
	Dépistages	Positifs	Dépistages	Positifs
2010	72 627	1 135	505	183
2011	90 503	1 081	879	175
2012	88 221	953	1 053	273

L'indice de gravité (nombre de tués pour 100 accidents) a perdu un point et est désormais de 15,57 % contre 16,55 % en 2011. Cette amélioration est encourageante mais des progrès sont encore possibles et la vigilance ne doit pas faiblir.

La dotation du plan départemental d'action pour la sécurité routière de 62 500 € a permis d'acquérir un simulateur de conduite 4 roues et de mettre en œuvre des actions auprès des jeunes. La dotation a été complétée par 15 000 € permettant de financer une recherche sur le comportement routier en Haute-Saône.

La sécurité civile

L'année 2012 a été marquée par un nombre toujours élevé d'exercices de protection civile. Une cellule d'information du public a été créée pour répondre aux familles lors de catastrophes et le personnel des services de l'Etat a été formé.

Trois événements importants ont mis une nouvelle fois l'épreuve la capacité opérationnelle des services de l'Etat :

- en juillet 2012, un centre opérationnel de défense a été implanté pour l'accueil du Tour de France ;
- en octobre, une coopération étroite a été rapidement mise en œuvre pour faire face aux conséquences du crash d'un Mirage 2000 de la BA116 ;
- un épisode neigeux important en décembre a nécessité l'ouverture du centre opérationnel de défense permettant la gestion de la sécurité des transports.

La commission de sécurité des établissements recevant public a visité 61 établissements contre 43 en 2011. 40 l'ont été pour une ouverture après travaux et 21 pour des contrôles.

La protection des populations

Les services de l'Etat se sont mobilisés pour la protection économique du consommateur avec **1 090** visites d'établissements.
Au titre de la surveillance de la qualité et de la sécurité de l'alimentation, plus de **1 355** prélèvements ont été effectués dans diverses filières de la chaîne alimentaire. **133** inspections itinérantes d'établissements de transformation, distribution et vente directe de denrées alimentaires ont été réalisées.

a lutte contre les exclusions

e dispositif départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion AHI) recense, pour 2012, 8 opérateurs pour 146 places proposées 12 places d'hébergement d'urgence, 72 de entre d'hébergement et de réinsertion sociale CHRS), 3 de stabilisation et 29 de maison re- ais), des places Aide au logement temporaire ALT) ainsi qu'un dispositif d'accueil de jour et n véhicule d'intervention sociale.

e fonctionnement du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) - 15, confié à l'AHSRA, a été consolidé notamment sur le volet ur- ence. Le volet insertion ayant pour objet l'orientation des personnes ers l'hébergement d'insertion, le logement adapté et ome a été éployé en 2012 avec la tenue de trois commissions partenariales. 54 énages accompagnés par l'Accompagnement Vers et Dans Loge- ent (AVDL) ont accédé à un logement.

a promotion des actions favorisant la cohésion sociale

our favoriser la pratique du sport par le plus rand nombre, des actions ont été mises en place n lien avec la santé (« sentez-vous sport, santé ous bien »), le développement durable (Trophée cosport) et pour le développement maîtrisé des ports de nature (formations continues, fiches pé- agogiques à destination des Accueils Collectifs à aractère Educatif de Mineurs (ACCEM)).

25 550 € de crédits ont été délégués au titre du Centre national du éveloppement du sport (CNDS) qui a pour mission de promouvoir la ratique du sport pour tous dans les territoires.

SERVICE CIVIQUE
service-civique.gouv.fr

La promotion du dispositif « **service civique** » a été assurée : 4 organismes d'accueil ont ainsi bénéficié de l'agrément départemental pour l'accueil de 5 jeunes volontaires.

L'éducation une priorité

A la rentrée 2012, la Haute-Saône comptait 288 écoles (279 publiques et 9 privées) pour 24 238 élèves, 33 collèges (26 publics et 7 privés) pour 12 023 élèves et 14 lycées (11 publics et 3 privés) pour 4 694 élèves.

Un important travail a été réalisé pour le repérage et la prise en charge des élèves en difficulté, mené avec l'appui du médical. On constate une forte hausse des bilans systématiques des élèves en grande section de maternelle, dont la part passe de 20 à 60 % de la classe d'âge.

Un meilleur encadrement des élèves reconnus en situation de handicap a été réalisé :

47 Auxiliaires de vie scolaire (AVSi) et 145 Contrats uniques d'insertion (CUI) supplémentaires ont été mobilisés pour accompagner les 990 élèves reconnus en situation de handicap à la rentrée 2012.

A la rentrée 2012, on dénombrait 21 classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) en école primaire et 13 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) dans le département, dont 1 ouverture en collège et 1 ouverture en lycée professionnel.

Un nouveau dispositif de lutte contre le décrochage scolaire dans le département, axé sur le renforcement de la prévention au sein des établissements scolaires et des bassins d'éducation, a été mis en place.

Taux d'absentéisme
0,50 % en 2012
0,69 % en 2011

L'Etat se mobilise pour l'emploi dans une conjoncture difficile

Des dispositifs pour maintenir l'emploi existant

108 décisions d'activité partielle ont été prises en 2012 soit 554 840 heures autorisées concernant 66 entreprises. L'Etat a suivi plus de 4 procédures de licenciement pour motif économique dans e entreprise de plus de 50 salariés. Il a favorisé le recours au contrat de sécurisation professionnelle, ce qui a permis l'accompagnement de 356 personnes depuis le démarrage du dispositif avec un taux de 45 % de sorties positives vers l'emploi.

Des dispositifs pour les publics fragiles

Pour les publics fragiles, les contrats aidés ont été mobilisés : 127 Contrats Initiative-Emploi (CIE) et 1 978 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) ont été signés en 2012. La subvention des missions locales a été renforcée pour consolider leurs offres de service et leurs programmes d'actions. Près de 300 jeunes ont bénéficié des aides à l'accès à l'emploi et aides d'urgence à la mobilité, à la restauration ou à l'hébergement offertes par le fonds d'insertion professionnelle des jeunes. 634 autres ont été touchés par le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). Pour les bénéficiaires du RSA, des aides spécifiques favorisant le retour à l'emploi ont été mises en place (frais annexes à la formation, aides à la mobilité...). Enfin, une étude préalable à la mise en place d'une démarche de gestion prévisionnelle des et des compétences territoriale (GPEC T) a été lancée sur les bassins de Lure–Luxeuil pour anticiper les évolutions socio-économiques de ce territoire.

Des dispositifs pour permettre l'accès à l'emploi des eunes

Le Gouvernement a pris des mesures d'urgence, notamment le dispositif Emplois d'avenir ciblé sur les jeunes peu qualifiés (22 dans le département dès le mois de décembre 2012). 944 contrats d'apprentissage ont été ainsi conclus et 250 contrats de professionnalisation ont été signés.

L'Etat prépare l'avenir des territoires

Un soutien financier important au département

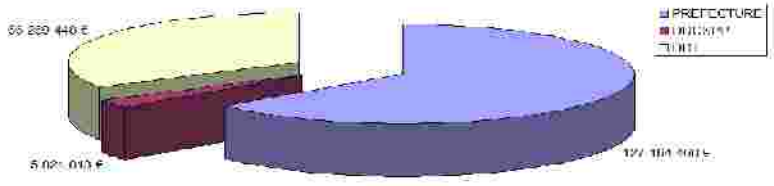

La contribution financière de l'Etat dans le departeme t s'élève en 2012 à **203 636 303** € dont...

DGF communes	47 271 970 €
DGF groupement de communes	14 824 857 €
DGF Département	56 750 064 €
Dotation Equipement Territoires Ruraux	7 245 255 €
DGE Département	2 104 650 €
DPU Europe	60 000 000 €

Pour mémoire :

FEDER	1 300 000 €
FEADER	7 097 652 €

Intercommunalité

La rationalisation des communautés de communes s'est effectuée à travers la prise de 4 arrêtés de modification de périmètre et de 2 arrêtés de création de nouveaux EPCI avec prise d'effet au 1er janvier 2013. La rationalisation des syndicats s'est traduite la signature d'un arrêté de modification de périmètre, de 2 arrêtés de fusion et de 4 arrêtés de dissolution. Ce mouvement de rationalisation se poursuit en 2013.

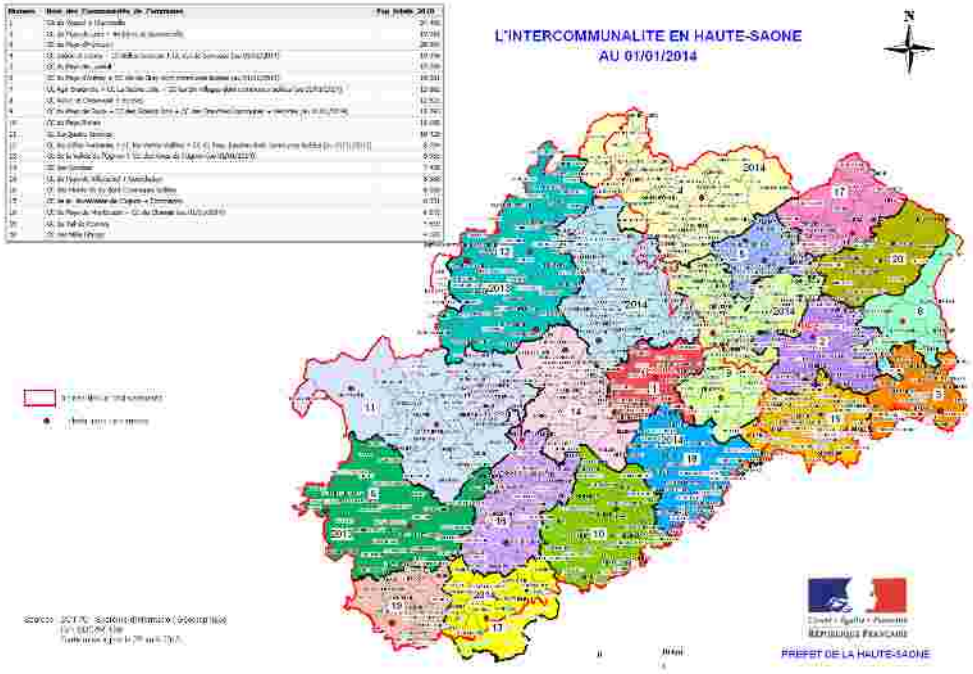

La poursuite des grands travaux d'aménagement et d'inf astructure

L'aménagement de la RN19 entre Langres et Delle financé, pour la partie haut-saônoise, par l'État à hauteur de 75 % et par le Conseil régional et le Conseil général à hauteur de 12,5 % chacun, se poursuit.

Les variantes de tracé possibles pour la déviation Est de Vesoul par la RN 57 sont à l'étude.

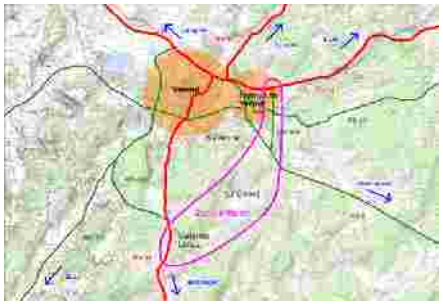

Les procédures foncières entre Amblans et Calmoutier, afin de maîtriser le foncier sur l'ensemble du tracé neuf nécessaire à l'aménagement à 2x2 voies de la RN 19, sont engagées.

Les études préalables à la déclaration d'utilité publique de la liaison autoroutière Langres-Vesoul (A319), se poursuivent.

Les services de l'Etat participent aux réunions du comité de suivi de la ligne 4, Ligne d'Equilibre des Territoires.

L'Etat apporte son soutien financier au projet territorial d'aménagement numérique du Conseil général par une aide à la réalisation de la première phase opérationnelle (branche Est Héricourt-Lure-Luxeuil-Saint-Loup) du réseau optique de collecte : 10 % du FNADT territorial soit 346 281 ?.

Un engagement pour soutenir l'agriculture et la forêt

Le montant des aides PAC versées aux 2 110 demandeurs au titre des deux piliers (DPU, soutiens aux productions et mesures agro-environnementales) s'élève à 67 080 000 €.
L'installation des jeunes agriculteurs a été accompagnée à hauteur de 1 900 000 € en 2012.

81 exploitations ont bénéficié de 600 000 € pour la construction de bâtiments d'élevage et l'achat d'équipements d'économie d'énergie ou de protection de l'environnement.

Les services ont contribué à l'élaboration de la charte forestière des hauts du Val de Saône et au plan pluriannuel régional de développement forestier.
Le préfet a piloté le groupe régional de concertation en vue d'élaborer le 5ème programme d'action régionale nitrates.
Pour clarifier et simplifier les procédures réglementaires, un nouveau formulaire pour la déclaration des travaux rivières a été élaboré.

Une action pour l'immobilier et le logement

Une évaluation de la délégation de compétence des aides à la pierre avec les deux délégataires du département a été réalisée.

En 2012, 87 logements sociaux ont été construits.
16 protocoles concernant le Contrat Local d'Engagement du programme Habiter Mieux ont été signés.
377 dossiers de Propriétaires Occupants ont été instruits et 22 logements de Propriétaires Bailleurs ont été financés.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération de Vesoul a été élaboré et les programmes Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) de Gray et Vesoul ont été dynamisés.

MEMENTO 2012

Elisabeth GIBERT, responsable de l'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi a succédé à Marc-Henri LAZAR en avril.

Michel DANNER a succédé à François BLANC à la tête du service territorial de l'architecture et du patrimoine en mai.

Daniel SCHMITT est arrivé à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations en juillet.

Eric FARDET, directeur des services départementaux de l'éducation nationale a succédé à Hélène OUANAS en octobre.

Laurent SIMPLICIEN, secrétaire général de la préfecture a succédé à Wassim KAMEL en novembre.

A SAVOIR

Nouvelle adresse de l'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi :

5, place Beauchamp
CS 80383
70014 VESOUL Cedex